



INTER – INTRA

Sauveteur Secouriste du Travail

Maintien et Actualisation des Compétences



Objectifs : Maintenir et actualiser les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours pour intervenir immédiatement et efficacement sur un lieu d'accident et préserver la victime en attendant l'arrivée des secours au sein de l'entreprise. Prévenir les risques professionnels dans son entreprise.



Public visé

L'ensemble du personnel volontaire.



Pré-requis

Avoir un certificat SST valide.



Nombre de participants

Groupe de 4 à 10 personnes.



Durée

7 heures sur la base d'une journée.



Intervenant(s)

Formateur Sauveteur Secouriste du travail formé et certifié par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS).



Attribution finale

Carte SST délivrée sous convention de l'INRS et Attestation individuelle de fin de formation.

Le formateur reviendra sur vos expériences.

DE PROTEGER A PREVENIR

- Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression éventuelle du danger identifié.

EXAMINER LA VICTIME

ALERTER OU FAIRE ALERTER (en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise)

DE FAIRE ALERTER A INFORMER

- Cette séquence met en évidence la similitude des compétences attendues de la part des SST, aussi bien en matière d'alerte des secours qu'en matière de transmission de l'information dans l'entreprise.

SECOURIR (REVISION ET ACTUALISATION DES GESTES DE PREMIERS SECOURS)

- Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable de mettre en œuvre l'action secourir quand :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- La victime se plaint du brûlures
- La victime se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, elle respire
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas (mise en œuvre du défibrillateur)

SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

- On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base. L'avis du médecin du travail dans ce domaine est particulièrement important.
- Tout au long du recyclage le stagiaire sera placé à différentes mises en situation d'accidents selon les risques spécifiques de l'entreprise, les attentes des stagiaires et les demandes du médecin du travail.
- La formation sera axée sur une mise en pratique concrète de situation d'accident.



Méthodes et Moyens Pédagogiques

Alternance d'exposés, d'analyse de situations de travail et d'accidents : Mise en situations pratiques.
PC - Vidéoprojecteur et ressources multimédia - Mannequins - Défibrillateur - Couverture et divers accessoires.



Documents Pédagogiques

Un manuel sur le Sauveteur Secourisme du Travail est fourni au stagiaire. Il est conforme au document de référence de l'INRS.



Suivi / Évaluation

Évaluation tout au long de la formation.
Évaluation de la formation par les stagiaires concernant les objectifs et la qualité.
Responsable Pédagogique : Fabrice ROUSSEAU.



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

BRINKS
FORMATION

Brink's Formation | 41 boulevard Romain Rolland | CS 10024 | 75685 Paris cedex 14 | Tél. : 01.47.40.10.10. SRL au capital de 7 625 euros | 399 309 749 RCS Paris, et déclarée auprès de la Préfecture de région sous le n° 11 94 07451 94 | APE 85.59A | TVA INTRA : FR 17 399 309 749. Autorisation administrative n° AUT-075-2122-06-22-20230334523 du 22/06/2023. Article L612-14 du Code de la sécurité Intérieure : l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Retrouvez nos centres et calendriers sur notre site internet : www.brinksformation.fr